

**NORD-PAS DE CALAIS
LA TROISIEME
REVOLUTION
INDUSTRIELLE
EST EN MARCHE**

FORUM D'ORIENTATION

2 JUIN 2014

DOSSIER DE PRESSE



POINT D'ETAPE

Le chemin parcouru depuis la présentation du Master Plan le 25 octobre 2013

- **Création du club des entrepreneurs de la Troisième révolution industrielle**

Le Club des entrepreneurs de la Troisième révolution industrielle a été lancé le 13 février dernier à l'initiative de Philippe Vasseur. Il s'agit d'un lieu de partage d'expériences visant à mettre les dirigeants d'entreprise en réseau ainsi qu'à identifier les bonnes pratiques et à faire naître de nouveaux projets. Plus de 400 chefs d'entreprise y ont adhéré. Des déclinaisons thématiques et territoriales ont été créées, comme le groupe de travail efficacité énergétique dans l'industrie et le club impression 3D. Sa prochaine rencontre aura lieu le 19 juin à la CCI de région.

Une eletter « La Lettre des entrepreneurs de la Troisième révolution industrielle » a été lancée.



- **Développement du conventionnement avec les territoires pour la réhabilitation énergétique et environnementale des logements anciens**

14 conventions signées entre les agglomérations et la Région pour le déploiement du Plan 100 000 logements mobilisant bailleurs et professionnels du bâtiment et assurant le déploiement des audits énergétiques et environnementaux à hauteur de 3 500 audits, et formation au métier d'auditeurs, 70 auditeurs déjà formés.

- **Universités zéro carbone**

Les 7 universités régionales travaillent, dans le cadre du groupe de travail lancé à ce sujet lors du Parlement du savoir, à l'élaboration d'un livre blanc définissant les enjeux et la trajectoire permettant aux formations, programmes de recherche, campus d'être reconnus exemplaires comme creusets et démonstrateurs de la Troisième révolution industrielle.

- **Mise en place de deux plateformes de crowdfunding**

Deux plateformes de crowdfunding, l'une par contribution et l'autre par equity ont été mises en place pour contribuer au financement de projets Troisième révolution industrielle. Ce mode de financement, cohérent avec la démarche, fait appel à tous les publics et favorise le financement en circuit court.

- la première plateforme est spécialisée dans le financement par la contribution, ou pour simplifier, par le don, avec ou sans contrepartie : c'est la plateforme CowFunding avec laquelle les CCI Nord de France se sont engagées dans un partenariat (www.cowfunding.fr).
- La deuxième, la plateforme Kiosk to invest et intervient en « equity », c'est-à-dire dans l'entrée au capital d'une entreprise. Elle permet de :
 - se doter d'un outil de financement novateur et basé sur un modèle participatif
 - favoriser le financement des startups et PME de croissance
 - faire participer le particulier au développement économique de son territoire
 - Kiosk to invest repose sur le principe de l'intervention en capital, par des investisseurs particuliers ou professionnels, pour les entreprises à travers le renforcement des fonds propres. Elle permet de financer de l'amorçage et du développement via une augmentation de capital pour des besoins de 250 000€ en moyenne ou par des prises de participation à partir de 1000 €.

www.kiosktoinvest.com

Un guide a été édité pour favoriser l'utilisation de ces plateformes.



- **Mise en place de nouveaux outils de financement**

Dans le cadre du Plan 100 000 logements, lancement de l'étude pour la création d'un opérateur régional de tiers investissement, permettant la mise en place d'un « guichet unique régional » de l'efficacité énergétique en faveur du parc de logements anciens se traduisant par la création d'une SEM à l'horizon 2015.

Etude juridique et économique sur la création d'un opérateur régional dédié au développement des énergies renouvelables pour accompagner les collectivités locales et les porteurs de projet.

- **Diffusion de nouveaux produits bancaires dédiés à la réhabilitation énergétique**

Suite à un appel à manifestation d'intérêt, la Région a signé un partenariat avec 3 réseaux bancaires (Crédit Agricole, Caisse d'Epargne et Banque Populaire) concernant la mise en place d'offres attractives et calibrées de prêts bancaires aux particuliers pour financer les travaux de rénovation énergétique intégrant le financement de l'audit énergétique et environnemental.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt restant ouvert, d'autres banques sont en discussion avec la Région.

- **Semaine « coup de projecteur »**

Les CCI Nord de France ont organisé une semaine « coup de projecteur » du 18 au 21 mars 2013. Dans ce cadre, chaque CCI territoriale a organisé un programme ciblé d'ateliers, de visites et de conférences. Cette semaine a permis de sensibiliser près de 4000 entreprises au travers d'une centaine d'événements.

- **Mise en place d'une Task Force d'accompagnement des projets d'entreprise**

Dans la continuité de la semaine « coup de projecteur », un référent ainsi qu'un ingénieur Troisième révolution industrielle ont été nommés au sein de chacune des CCI territoriales. Une équipe de coordination ainsi que des conseillers thématiques ont également été identifiés. Cette Task Force au service des projets Troisième révolution industrielle est composée d'environ 30 personnes.

- **Collaboration avec Jeremy Rifkin**

Jeremy Rifkin poursuit sa collaboration avec la région Nord-Pas de Calais pour l'année 2014. Une première visite de l'économiste américain a eu lieu les 22 et 23 mai. Ces deux journées très riches en contenu ont été consacrées à des sessions de travail portant sur les principales thématiques de la Troisième révolution industrielle. Elles se poursuivront par des conférences téléphoniques programmées avec Jeremy Rifkin et par une autre session de deux à trois jours en fin d'année. La continuation du travail conjoint permet d'évaluer les actions mises en œuvre dans la région et d'ajuster les préconisations du Master Plan aux progrès réalisés.

- **Adaptation des structures de gouvernance du projet**

Le Forum d'Orientation a été élargi à l'entrée de nouveaux membres. Un comité technique de coordination a été créé en vue de coordonner les actions d'accompagnement des projets des différentes structures partenaires.

LE GUIDE DU FINANCEMENT



La Troisième révolution industrielle en Nord-Pas de Calais est l'affaire de tous : petite ou grande entreprise, association, territoire, structure publique ou parapublique, chacun peut être porteur d'un projet à forte valeur ajoutée sociale et environnementale intégrant l'originalité de la réflexion et la dynamique des piliers du

« Master Plan » de la Troisième révolution industrielle.

Le financement des projets de la Troisième révolution industrielle repose sur la mobilisation de tous les acteurs financiers qu'ils soient publics (Europe, Etat, collectivités territoriales...) ou privés (financeurs en fonds propres, banques, finance solidaire...) et sur la mise en place de nouveaux outils.

Ce guide dresse un premier panorama des principaux acteurs impliqués dans le financement des projets. Pour chacun d'entre eux, le guide présente les outils de financement mobilisables et les contacts utiles.

Les différents modes de financement

La recherche de financement est une étape importante dans l'aboutissement de tout projet. Les modes de financement des projets sont nombreux et c'est souvent une combinaison des différents types de financement qui permet leur mise en oeuvre. Dans toutes les étapes de cette recherche, les conseillers financement des CCI Nord de France et du Conseil régional sont à la disposition des porteurs de projets.

Les acteurs financiers référencés dans ce guide peuvent, le cas échéant, proposer plusieurs modes de financement, cumulables ou non. Pour l'essentiel, ces modes sont les suivants :

- **Fonds propres**

Les fonds propres comprennent les sommes versées par les associés, augmentées, au fil du temps, par les profits dégagés annuellement par l'entreprise, et qui ne sont pas distribués en dividendes. Les résultats non-distribués forment les réserves. (source BPI)

- **Prêts participatifs**

Les prêts participatifs sont des prêts de longue durée dont la rémunération peut être partiellement indexée à certains indicateurs (ou à plusieurs indicateurs) de performance du bénéficiaire. Ils peuvent ainsi faire l'objet d'une participation aux bénéfices en contrepartie d'une limitation des garanties demandées. Les prêts participatifs présentent l'avantage d'être souvent considérés comme des quasi-fonds propres et non comme des dettes.

- **Prêts d'honneur**

Les prêts d'honneur sont des crédits à moyen terme dont la durée est généralement comprise entre 2 et 5 ans. Ils sont octroyés à des personnes créant ou reprenant une entreprise, mais pas à l'entreprise elle-même. Ils sont accordés sans garanties personnelles ou réelles, ce qui justifie leur appellation de « prêts d'honneur ». Sauf exception, les prêts d'honneur ne portent pas d'intérêt ou sont dits à taux 0.

- **Garantie**

Engagement donné en contrepartie d'un emprunt pour assurer le paiement (différé ou fractionné) de la dette.

- **Dettes**

La dette est souvent un moyen utilisé pour permettre le financement d'opérations ou d'investissements. La distinction s'établit alors entre les dettes d'exploitation, souvent à court terme, et les dettes financières, ces dernières portant généralement sur des emprunts bancaires et donnant lieu au versement d'intérêts. La souscription d'une dette vise dans la majorité des cas à améliorer la production d'une entreprise, et son remboursement est alors échelonné dans le temps.

- **Financement participatif (crowdfunding)**

Le crowdfunding (crowd : la foule, funding : financement) est un mécanisme qui permet de récolter des fonds - généralement des petits montants - auprès d'un large public, en vue de financer un projet créatif (musique, édition, film, etc.) ou entrepreneurial. Il fonctionne le plus souvent via Internet. Les opérations de crowdfunding peuvent être des soutiens d'initiative de proximité ou des projets défendant certaines valeurs. ». Définition de l'Autorité des Marchés Financiers

- **Avance remboursable**

L'avance remboursable est une technique de financement des entreprises, que ce soit pour développer une nouvelle activité ou encore pour reprendre une autre société ou favoriser l'innovation. La société bénéficie alors d'une somme d'argent qu'elle devra rembourser. Cette avance remboursable peut s'accompagner d'un avantage majeur qui est un taux zéro. Toutefois, l'avance remboursable se doit souvent d'être seulement un complément à un autre financement, en fonds propres ou en dettes.

- **Subvention**

Ce sont des sommes – en principe non remboursables – versées par une entité publique (l'État, une collectivité territoriale, ou un organisme public) à titre ponctuel ou reconductible en vue de concourir à la réalisation d'une finalité précise. Pour les bénéficiaires, elles peuvent être assimilées à des ressources stables voire aux capitaux propres.

Les acteurs du financement

- ADEME
- AMBITION CAPITAL
- ADIE
- ARTOIS INVESTISSEMENT
- AUTONOMIE ET SOLIDARITE
- BANQUES (Crédit du Nord, Banque populaire du Nord, Crédit Mutuel, CIC Nord Ouest, Société Générale, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole Nord de France)
- BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
- BPIFRANCE
- BUSINESS ANGELS
- CAISSE DES DEPOTS
- CDC CLIMAT
- CAISSE SOLIDAIRE
- CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE
- CLUBS CIGALE
- COWFUNDING
- ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT
- FEDER
- FINORPA
- FINOVAM
- GIMV
- GROUPE IRD
- ISODEV
- KIOSK TO INVEST
- NEF
- NORD ACTIF
- NORD FRANCE AMORCAGE
- PAS DE CALAIS ACTIF
- PLATEFORME FRANCE INITIATIVE
- PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR
- RESEAU ENTREPRENDRE
- RE-SOURCES
- SIPAREX

LES PERSPECTIVES

Les grandes étapes à venir pour la seconde moitié de 2014

- **Adoption d'une feuille de route régionale**

Une feuille de route régionale déclinant les objectifs à poursuivre, l'adéquation du Master Plan aux schémas régionaux et les modalités de mise en œuvre de la Troisième révolution industrielle est en cours d'élaboration et devrait être adoptée à l'été 2014. Elle se veut une passerelle entre la vision de Jeremy Rifkin contenue dans le Master Plan et le développement opérationnel de celui-ci.

- **Who's who de la Troisième révolution industrielle pour les porteurs de projet**

L'identification des compétences clefs dans la région pour répondre aux besoins d'expertise et d'accompagnement des porteurs de projet est un facteur déterminant de la réussite du programme Troisième révolution industrielle. Les compétences et interlocuteurs potentiels des porteurs de projet seront donc recensés au sein d'un guide.

- **Plateforme efficacité énergétique**

La CCI de région va travailler avec un groupe d'industriels à la mise en place d'une plateforme sur l'efficacité énergétique. Un extranet fournira un premier niveau d'information pédagogique et percutant à destination des entreprises ainsi que les contacts pertinents. Un intranet permettra aux conseillers de s'appuyer sur un outil interactif lors des visites d'entreprise.

- **Mise en place d'un fonds d'investissement**

Le projet Troisième révolution industrielle suscite l'intérêt de nombreux investisseurs. Afin de leur permettre de contribuer au développement des projets, le Conseil régional et la CCI de région travaillent à la mise en place d'un espace d'investissement dédié. Ce nouvel outil financier sera mis en place dans les 12 prochains mois.

- **Lancement du hub financements**

Le hub financements sera lancé le 19 juin. Il a pour objectif de simplifier les démarches de recherche de financements des porteurs de projets. Pour ce faire, ces derniers, accompagnés par les CCI, se verront offrir la possibilité de présenter leur projet devant un comité d'experts du financement qui sera en mesure de les conseiller, de les orienter et de leur faire gagner un temps considérable dès le début de leur levée de fonds.

- **Bilan à un an/venue de Jeremy Rifkin**

Un premier bilan de la mise en œuvre de la Troisième révolution industrielle sera effectué en fin d'année 2014. Jeremy Rifkin sera présent dans la région pour évaluer la portée des actions réalisées et les ajustements éventuels à réaliser. Sur base de ce bilan, seront définis les priorités et axes stratégiques à développer à partir de 2015.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **4 juin : première réunion du club impression 3D de 17h30 à 19h30 CCI Grand Lille**
Rendez-vous à la CCI Grand Lille, pour découvrir la présentation d'entreprises du secteur en Nord-Pas de Calais et construire l'avenir de l'impression additive dans la région.

Contact : David Ferron 03 20 63 78 49 - d.ferron@grand-lille.cci.fr

- **11 juin : remise des 5èmes trophées de la performance environnementale à Environord**

Remise des prix, dans le cadre du Salon EnvirOnord (11 et 12 juin), en présence de Marc Roquette, parrain de cette édition 2014 et administrateur de Roquette-Frères. Les lauréats bénéficieront d'une mise en valeur de leurs bonnes pratiques sur différents supports (recueil, web, vidéos, presse économique...).

Contact : Ariane Dumas, 03 20 63 68 08, a.dumas@norddefrance.cci.fr

- **19 juin : prochaine réunion du club des entrepreneurs de la Troisième révolution industrielle, 17h30 à Lille**

- **25 juin : « Une technologie révolutionnaire pour une industrie plus légère », 10h30 CCI de région**

La CCI de région, le pôle Maud et le Conseil régional vous invitent à ouvrir une nouvelle page de l'aventure industrielle en France.

Venez découvrir une technologie révolutionnaire pour une industrie plus légère.

- **3 juillet : AquaPris Event à Longuenesse**

L'eau devient une ressource rare. Événement eurorégional autour des ressources en eau, Aquapris event mettra en avant les bonnes pratiques pour contribuer à une meilleure prise en compte de l'eau dans les choix d'investissements et d'aménagement futurs.

Contacts : Anne Candelier, a.candelier@grand-lille.cci.fr - Michael Verdier, m.verdier@grand-lille.cci.fr